

DIASOL - Gamme absorbants

GRANULÉS ABSORBANTS HAUTE PERFORMANCE POUR TOUS LIQUIDES ET MATIÈRES GRASSES



- **Fabrication 100% naturelle : terre de diatomée.**
- **Utilisation en curatif ou préventif.**
- **Conforme à la norme AFNOR NFT 90-361.**
- **Ne s'écrase pas, ne forme pas de boue, anti-dérapant, sans odeur.**
- **Ne colle pas au sol, ni aux chaussures, ne rejette pas les matières absorbées.**
- **Stabilisateur d'humidité et désodorisant.**
- **Réduit les risques d'incendie et d'explosion sur les sols souillés de matières inflammables.**
- **Compatible avec le contact alimentaire et ininflammable.**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Granulés de couleur marron-rouille.
- Terre de diatomée calcinée.
- Température de calcination : 800°C.
- Granulométrie moyenne : comprise entre 0,3 et 1,0 mm.
- Sans odeur.
- Pouvoir absorbant (Norme AFNOR NFP 98-190) :
 - eau : 138 %
 - hydrocarbure : 151 %.**
- Taux d'émission de poussière (Norme P 98-190) : < 0,5%.
- Taux d'adhérence résiduelle sur un revêtement traité : 103 ± 5 %.
- Masse volumique : 500 g/l.
- Perte au feu : 2 %.
- Granulés fins et lourds, composés exclusivement de terre de diatomée (ou diatomite) calcinée.
- Absorbe tous liquides et matières grasses : eau, huile, produits chimiques, alcalins ou acides (à l'exception de l'acide fluorhydrique), fuel, gasoil...
- Ne s'écrase pas, ne forme pas de boue, anti-dérapant.
- Ne rejette pas les liquides absorbés.
- Ne forme pas de poussière, ne vole pas au courant d'air.
- Agent stabilisateur pour les plantes.
- Désodorisant pour chambres froides.
- Faire retraiter l'absorbant souillé par un prestataire agréé.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Ininflammable.
- Conformité alimentaire.

MODE D'UTILISATION :

- Epande **DIA-SOL** jusqu'à absorption complète (changement de teinte).
- Malaxer éventuellement à l'aide d'un balai avec le polluant.
- Laisser agir entre 10 et 15 minutes environ.
- Récupérer le mélange par simple balayage ou par aspiration

EXEMPLES D'APPLICATIONS :

- Traitement curatif ou préventif : en cas de déversement accidentel de produits à éliminer rapidement.
- Traitement anti-dérapant : sur sols glissants ou verglacés.
- Sur tous types de sols : ciments, marbres, carrelages, terres cuites, thermoplastiques, goudrons, bois.
- Stabilisateur d'humidité : pour pots de fleurs.
- Désodorisant : pour chambres froides ou entrepôts d'ordures. Absorbe les odeurs sans réodoriser.